

MINUSMA HEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 73 • février 2017

LE COMBAT POUR LA PAIX CONTINUE !

DOSSIER
ATTENTAT AU MOC

DROITS DE L'HOMME : MISSION D'ÉVALUATION À **TOMBOUCTOU**

TOMBOUCTOU : UN PROJET À IMPACT RAPIDE POUR RAVIVER LA
COHÉSION ENTRE ÉLEVEURS ET AGRICULTEURS

HOMMAGE AUX SOLDATS TCHADIENS

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

MINUSMAHEBDO

73

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

3 PRÉSENTATION DE M. HERVÉ LADSOUS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX DES NATIONS UNIES

6 DOSSIER : ATTENTAT AU MOC
« LE MOUVEMENT QUI A COMMIS CE CRIME PAIERA, »
DÉCLARE LE PRÉSIDENT IBRAHIM BOUBACAR KEITA

7 HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ATTAQUE SUICIDE À GAO

8 SUITES DE L'ATTAQUE SUICIDE AU MOC DE GAO :
ÉVACUATION MÉDICALE DE 30 BLESSÉS GRAVES PAR
LA MINUSMA

9 LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE AU CHEVET DES
VICTIMES DE L'ATTENTAT DU MOC À GAO

11 L'ÉCOLE : UN TERREAU FERTILE POUR PROMOUVOIR
LES DROITS DE L'HOMME

14 DROITS DE L'HOMME : MISSION D'ÉVALUATION À
TOMBOUCTOU

16 RAMENER LA PROTECTION DE L'ENFANT AU CŒUR
DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PAIX

18 TOMBOUCTOU : DEUX PROJETS COMMUNAUTAIRES
AU PROFIT DES FEMMES DE GOUNDAM ET NIAFUNKÉ

20 TOMBOUCTOU : UN PROJET À IMPACT RAPIDE
POUR RAVIVER LA COHÉSION ENTRE ÉLEVEURS ET
AGRICULTEURS

21 HOMMAGE AUX SOLDATS TCHADIENS

22 BRÈVES

23 COMMUNIQUÉS



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

PRÉSENTATION DE M. HERVÉ LADSOUS,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DES OPÉRATIONS
DE MAINTIEN DE LA PAIX DES NATIONS UNIES

Monsieur le Président,

Je vous remercie de l'occasion que vous m'offrez de présenter aux membres du Conseil de sécurité le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali et de vous faire part des derniers développements relatifs à la situation politique et sécuritaire dans le pays. Je vous félicite pour votre élection comme membre non-permanent du Conseil de sécurité ainsi que pour votre accession à la présidence de celui-ci pour ce mois de janvier. Je tiens également à saluer la présence du ministre des Affaires étrangères, de l'intégration africaine et de la coopération internationale de la République du Mali, Monsieur Abdoulaye Diop, à qui je réitère la reconnaissance de mon Département pour le soutien constant du Gouvernement du Mali à la MINUSMA. Enfin, je remercie l'Algérie en tant que chef de file de la médiation internationale pour son engagement infatigable en soutien du processus de paix malien.

Monsieur le Président,

Avant de commencer avec mon exposé je voudrais prendre un moment pour rendre hommage aux victimes de l'attentat-suicide de ce matin contre le camp du Mécanisme opérationnel de coordination à Gao. Je voudrais présenter mes condoléances attristées aux familles des victimes, au Gouvernement malien, ainsi qu'aux parties à l'Accord. Nous espérons que les auteurs de cette attaque odieuse seront identifiés le plus rapidement possible et traduits en justice.

Tandis que les circonstances précises restent à être déterminées, nous savons qu'un véhicule suicide s'est fait exploser à l'intérieur même du camp du MOC vers 9h du matin et que cette explosion a causé de très lourdes pertes. Un premier bilan provisoire fait état d'une soixantaine de morts, ainsi que de plusieurs dizaines de blessés. La MINUSMA, la Force Barkhane ainsi que les Forces Armées maliennes mettent actuellement tout en œuvre pour assister les blessés et sécuriser la ville de Gao.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté cette attaque lâche et ignoble qui constitue une atteinte directe au processus de paix. Elle visait clairement à dérailler le processus de paix en sapant la confiance entre les parties signataires et des populations, ainsi que de contrecarrer les récentes avancées dans la mise en œuvre des arrangements sécuritaires de l'accord de paix. Cet incident souligne à ce titre une fois de plus qu'une accélération de la mise en œuvre de l'Accord est la seule voie possible pour stabiliser le Mali et réussir le processus de paix. Le temps joue contre nous et je tiens à réaffirmer que les Nations Unies demeurent, aujourd'hui plus que jamais, profondément attachées à soutenir le Gouvernement malien et les parties signataires dans la mise en œuvre rapide de cet accord.

Monsieur le Président,

Le processus de paix est en effet arrivé à un moment charnière: depuis la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, plus de 18 mois de la période intérimaire se sont écoulés et, malgré quelques progrès, très peu d'avancées significatives ont été enregistrées. Depuis la dernière réunion du Conseil sur le Mali, la mise en œuvre des arrangements institutionnels et sécuritaires intérimaires a en effet stagné et demeure hypothéquée par des désaccords persistants et le manque de confiance entre les parties signataires. La fragmentation des groupes armés, en particulier au sein de la Coordination des mouvements de l'Azawad, et les tentatives répétées des groupes dissidents d'ébranler le processus de paix, ont également gravement entravé la mise en œuvre de l'accord. Ils ne restent à l'heure actuelle que cinq mois jusqu'à la fin de la période intérimaire. L'absence de résultats tangibles est source de préoccupation majeure et m'amène à m'interroger sur la volonté réelle et l'engagement des signataires du processus de paix.

Suite à la Réunion ministérielle sur l'accord de paix tenue en marge de l'Assemblée générale en septembre, les groupes armés ont enfin soumis, et avec plus d'un an de retard, les listes contenant leurs candidats pour le Mécanisme opérationnel de coordination, les autorités intérimaires ainsi que pour la Commission d'intégration et la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion. Depuis, chaque tentative de mettre en œuvre les patrouilles mixtes a échoué, principalement en raison des querelles entre les parties signataires sur les questions logistiques et financières. Ce n'est qu'après d'intenses négociations et grâce aux bons offices de la MINUSMA, de la médiation internationale et du Haut représentant du Président pour la mise en œuvre de l'Accord de paix que les Forces armées maliennes et les groupes armés sont maintenant regroupés à Gao en vue du commencement des patrouilles mixtes si longtemps attendues. De même, la rivalité entre les groupes armés sur la présidence des autorités intérimaires à Kidal a jusqu'à présent empêché leur mise en place et a même abouti à la suspension par la CMA de sa participation au Comité de suivi de l'Accord. Bien que le président Keïta ait annoncé dans son discours de fin d'année que les autorités intérimaires seraient mises en place d'ici le mois de mars, je crains que cela soit une fois de plus repoussé si les parties signataires ne s'y engagent pas pleinement et ne réussissent à surmonter leurs différends. Ces retards fréquents entravent également le processus de cantonnement, désarmement, démobilisation et réinsertion. L'ensemble des huit sites de cantonnement qui ont été construits et équipés avec le soutien de la MINUSMA demeurent vides depuis octobre dernier. Les principales réformes institutionnelles et politiques requises pour étayer ce processus, telles que la définition des critères d'intégration des ex-combattants, la réforme du secteur de la sécurité et la stratégie de redéploiement des forces de défense et de sécurité maliennes, n'ont toujours pas été finalisées par le Gouvernement. De même, un dialogue inclusif et à long terme sur la restauration de l'autorité de l'État et les réformes institutionnelles est nécessaire si ces réformes sont censées être durables et porteuses de véritable changement.

La MINUSMA demeure fermement attachée au principe de la restauration et de l'extension de l'autorité de l'État à travers le Mali, l'une des pierres angulaires de la résolution 2295 (2016). A cet égard, la Mission a soutenu le Gouvernement dans la préparation des élections locales du 20 novembre; les premières tenues depuis 2009 et ceci dans 92% des communes du Mali, malgré des défis logistiques et sécuritaires considérables. Je regrette toutefois que le scrutin n'ait pas eu lieu dans les régions de Kidal, Ménaka et

Taoudénit, ainsi que dans certaines localités de Gao, Mopti et Tombouctou en raison d'incidents sécuritaires et d'entraves au vote. À la veille des élections, les groupes armés et les partis d'opposition ont exprimé à plusieurs reprises leurs objections à l'organisation des élections, qui selon l'Accord devrait avoir lieu après la mise en place des autorités intérimaires. Alors que le Mali se prépare aux élections régionales et à un référendum constitutionnel en 2017, toutes les parties prenantes doivent s'efforcer à trouver un terrain d'entente, tandis que le Gouvernement doit veiller à ce que ces scrutins soient tenus dans un environnement ouvert et inclusif, sinon ils contribueront davantage à la division du pays qu'à sa réconciliation. Il convient toutefois de se réjouir de la récente élection de nombreuses femmes : près de 30% des conseillers municipaux élus dans les régions de Tombouctou, Gao et Bamako. En dépit de ce progrès, les femmes restent largement exclues du processus de paix, malgré le rôle critique qu'elles pourraient y jouer. Je reste convaincu que l'organisation de la Conférence d'entente nationale pourrait offrir un forum inclusif pour aborder les causes profondes de la crise et pour impliquer toutes les composantes de la société malienne, y compris les femmes et les jeunes, afin de tracer ensemble un chemin vers la réconciliation nationale. Je me félicite de la nomination du Médiateur de la République, M. Baba Hakim Haïdara pour diriger la commission préparatoire et je fais appel au Gouvernement de ne plus retarder l'organisation de cette importante conférence.

Monsieur le Président,

En l'absence d'autorité étatique et des arrangements intérimaires, le phénomène terroriste prend des proportions de plus en plus inquiétantes au nord et au centre du Mali, mais également dans la sous-région. Alors que le nombre d'attaques contre les Forces armées maliennes, la MINUSMA et les forces internationales a diminué au cours des trois derniers mois, leur niveau de sophistication n'en demeure pas moins préoccupant. En particulier, un nombre d'attaques complexes visant les capacités aériennes de la MINUSMA et des forces internationales a considérablement entravé leur capacité opérationnelle. Si la situation sécuritaire continue à se détériorer ainsi, il n'y aura plus de paix à maintenir au Mali. Nous condamnons fermement ces violences et j'en profite pour exprimer mes sincères condoléances aux familles et aux proches de tous ceux qui ont perdu la vie. Les attaques mortelles récentes contre les forces de sécurité au Niger et au Burkina Faso, proches de la frontière malienne, soulignent une fois de plus l'impératif de l'engagement renouvelé des partenaires régionaux dans le processus de paix et dans le travail de la MINUSMA. À cet égard et afin de renforcer les synergies avec les pays membres de la sous-région, la Mission a commencé à se concerter avec les attachés de défense des pays membre du G5 Sahel pour préparer le déploiement d'officiers de liaison de la région auprès de la MINUSMA, comme prévu par la résolution 2295 (2016). La Mission envisage également une coopération plus étroite avec l'UNOWAS, conformément à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

La MINUSMA a adoptée, dans la mesure du possible, une posture plus robuste et proactive pour protéger les civils qui souffrent de la détérioration de la situation sécuritaire. Toutefois, seul le redéploiement des Forces de défense et de sécurité maliennes vers le nord et le centre est une solution viable pour lutter contre le terrorisme et contribuer à la stabilisation du pays. Il est également impératif de commencer un dialogue franc sur l'impact du trafic de drogue et d'autres crimes transnationaux sur la sécurité et le processus de paix.

Le MINUSMA continue de faire face à d'importantes lacunes en matière de capacités, notamment en aéronefs, véhicules blindés, de soutien logistique et de protection de ses forces, ce qui l'empêche de protéger de manière efficace les civils et son propre personnel et de pleinement mettre en œuvre son mandat. Ces manques de capacité ont un impact profond sur la qualité de vie et la sécurité de son personnel tant civil qu'en uniformes et je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer ma gratitude à tout le personnel de la MINUSMA pour les énormes sacrifices qu'ils font au service de la paix. Afin de répondre aux attentes créées par l'adoption de la résolution 2295 (2016), il est impératif que les États Membres continuent de soutenir la MINUSMA et que les contributeurs de troupes et de police soient prêts à mettre pleinement en œuvre le mandat de la Mission.

Monsieur le Président,

Il est d'une importance primordiale de rétablir la confiance de la population malienne dans le processus de paix car la fenêtre d'opportunité pour générer des dividendes de paix tangibles se referme. J'ai le regret de vous informer que la MINUSMA continue de recevoir des informations faisant état de graves violations des droits de l'homme commises par les groupes armés et des acteurs de l'État. Cependant, le Gouvernement n'a guère fait de lutte contre l'impunité. Beaucoup de citoyens manquent de services sociaux de base ; l'insécurité

alimentaire et la pauvreté chronique, en conjonction avec la présence limitée de l'État et l'insécurité, aggravent une situation humanitaire déjà très précaire. La mise en œuvre de la stratégie de développement pour le Nord, plus d'un an après la conférence internationale pour le la relance économique et le développement du Mali, n'a pas toujours pas commencé. Les groupes armés doivent mettre un terme à leur obstruction de l'accès humanitaire et le Gouvernement et ses partenaires doivent se concerter pour créer les conditions de prospérité et de croissance durables afin de fournir aux jeunes désavantagés et aux millions de Maliens qui vivent dans des conditions précaires des perspectives réelles pour leur avenir.

Le Gouvernement malien, avec l'appui de la MINUSMA a élaboré des indicateurs de progrès qui ont été annexés au rapport du Secrétaire général de décembre 2016. Ils seront un outil de travail et de dialogue pour une évaluation plus systématique des progrès réalisés par les parties maliennes dans la mise en œuvre de l'Accord de paix. Toutefois, s'ils ne parviennent pas à remédier au manque général de bonne gouvernance en matière de réformes politiques, sécuritaires et économiques, ces indicateurs n'atteindront pas leur objectif. À cet égard, j'encourage vivement les parties maliennes à les affiner davantage et à leur définir des échéances réalistes. En retour, je demande aux membres de la médiation internationale de redoubler leurs efforts pour revitaliser les

mécanismes de suivi de l'Accord de paix. Lors du 4e séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité à Oran en décembre, le ministre algérien des affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra et moi-même, avons discuté de la nécessité d'une réunion de haut niveau de la médiation internationale qui devrait être organisée dès que possible. De plus, les parties signataires, la médiation internationale et les États membres doivent définir et mettre en œuvre une vision commune de la manière de traiter avec les groupes dissidents. Enfin, j'invite les membres du Conseil de sécurité à examiner la possibilité d'imposer des mesures ciblées contre tous ceux qui violent le cessez-le-feu et entravent délibérément le processus de paix.

Je regrette profondément le ton de mon exposé qui est aujourd'hui encore plus sombre que lors de ma dernière présentation au Conseil. Ce faisant, j'espère transmettre un sentiment d'urgence quant à l'état préoccupant du processus de paix au Mali. Encore une fois, je souligne que l'Accord de paix reste actuellement la seule avenue possible pour parvenir à la paix et à la réconciliation au Mali et j'exhorte encore une fois toutes les parties signataires à s'engager pleinement dans sa mise en œuvre. Il ne nous reste plus beaucoup de temps.

Je vous remercie pour votre attention.



ATTENTAT AU MOC

18 JANVIER

« LE MOUVEMENT QUI A COMMIS CE CRIME PAIERA, » DÉCLARE LE PRÉSIDENT IBRAHIM BOUBACAR KEITA



Après l'attaque perpétrée hier au site de regroupement du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC), M. Ibrahim Boubacar Keita, président de la République du Mali, est arrivé ce jeudi 19 janvier en début d'après-midi à Gao. Il était accompagné de quatre ministres, notamment de la Santé et de l'Hygiène Publique, de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire et ainsi que celui de la Défense et des Anciens Combattants.

« Nous sommes venus témoigner à notre vaillant peuple de Gao, à notre jeunesse malienne de Gao, toute notre sympathie » a déclaré le Président du Mali lors qu'il s'adressait aux représentants et représentantes des associations de jeunes et de femmes qui se trouvaient dans la salle du Gouvernorat
« La mission de ces jeunes-là était une mission de paix. Il s'agissait de les réunir en un lieu pour mener

des patrouilles mixtes dans un seul but de prendre en charge la sécurité de la population » a enchaîné M. Ibrahim Boubacar Keita qui a promis que « le mouvement qui a commis ce crime paiera ». Tout en reconnaissant le processus difficile de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, le Président de la République a salué le travail des Forces de Défense et de Sécurité malienne, de la Force Barkhane et de la MINUSMA dans la région. Avant de s'envoler à nouveau pour Bamako, M. Ibrahim Boubacar Keita et sa délégation sont allés reconforter les blessés de l'attaque d'hier internés à l'Hôpital de Gao et à qui le président a souhaité une prompte guérison.

Le Président et sa délégation étaient accueillis à leur arrivée à la base militaire du Camp Firhoun Ag Alinçar, par le Gouverneur de la Région, le Président du Conseil Régional, le Maire de la commune urbaine de Gao, les hauts gradés de l'armée malienne, les représentants de la force Barkhane et de la MINUSMA.

20 JANVIER

HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ATTAQUE SUICIDE À GAO



M. Seydou Traoré, gouverneur de la région de Gao, ainsi que de nombreuses autorités tant civiles que militaires et celles des mouvements armés signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, dont la Plateforme et la CMA, ont assisté ce matin du 20 janvier 2017, à la cérémonie d'hommage aux victimes de l'attaque suicide survenue au lendemain dans le site de regroupement du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) à Gao. La MINUSMA y était représentée par son Chef de Bureau régional, le Commandant de la Force par intérim, le Commandant du Secteur-Est, et le Commandant régional de la Police onusienne/UNPOL.

Cet hommage, inédit, a eu lieu sur un grand terrain contigu au Super Camp de la MINUSMA et à quelques mètres du lieu où l'attentat s'est produit. C'est le capitaine Chido Dacko, chef de service social de l'armée malienne à Gao, qui a rendu en premier ses hommages aux victimes. « La cérémonie qui nous réunit ce matin est exceptionnelle. Elle est exceptionnelle dans la mesure où c'est la première fois dans l'histoire de notre pays qu'un attentat cause un aussi grand nombre de victimes. Exceptionnel aussi car ces victimes sont des jeunes combattants des groupes armés signataires de l'Accord de Paix, et

également des soldats des forces armées maliennes ayant consentis ce sacrifice ultime à rejoindre cette composition de ce premier bataillon des patrouilles mixtes afin de permettre la libre circulation des personnes et de leurs biens, restaurer la paix et la sécurité dans les régions nord du Mali » a-t-il déclaré devant une foule nombreuse.

Parmi les personnes qui se sont exprimées, M. Sidi Brahim Ould Sidatt de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), Me Harouna Toureh, porte-parole de la Plateforme, et Lieutenant-colonel Samballa Sidibe, coordinateur par intérim du MOC. Le représentant de la CMA a émis le vœu de voir les victimes être accompagnées à leur dernière demeure avec dignité, car « ces jeunes ont sacrifié leurs vies pour la paix ». D'un ton triste, le Porte-parole de la Plateforme a dit : « Le Mali est en deuil. C'est la première fois qu'on enterre dans une circonstance douloureuse des jeunes gens. Cette jeunesse qui a voulu bien participer à la restauration de la liberté, de la paix et de la sécurité dans cette république. Leur mort nous appelle à l'unisson, à la fraternité ». Le lieutenant-colonel Samballa Sidibe du MOC a ensuite lu l'oraison funèbre.

SUITES DE L'ATTAQUE SUICIDE AU MOC DE GAO : EVACUATION MEDICALE DE 30 BLESSÉS GRAVES PAR LA MINUSMA



L'attaque suicide survenue dans le site de regroupement du Mécanisme Opérationnel de Coopération (MOC) la semaine dernière a fait plusieurs blessés graves. Les 30 cas les plus sérieux ont été évacués par la MINUSMA vers Bamako, où ils recevront les soins appropriés.

« Au niveau de Gao, nous étions saturés avec l'afflux massif de blessés et n'arrivions pas à faire face à tous les cas » a déclaré le médecin-commandant, Adama Kanté, directeur de santé zonale de Gao.

L'après-midi du vendredi 20 janvier, l'équipe médicale de la Mission onusienne, appuyée par les Casques bleus, s'était mobilisée pour faciliter l'évacuation des blessés qui étaient admis à l'Hôpital Régional de Gao.

Les Nations unies ont mis à la disposition des secours un aéronef spécial avec aménagements particuliers (civière, oxygène, etc.). « Une démarche complexe qui impose anticipation, expertise et travail d'équipe » a indiqué Mme Sani Aichatou, infirmière à la clinique médicale de la MINUSMA à Gao.

Le médecin-commandant, Adama Kanté, a exprimé sa satisfaction quant au déroulement de toute cette opération : « nous remercions du fond du cœur tous les partenaires qui ont contribué à la gestion de cette crise, notamment le CICR, la force Barkhane et la MINUSMA. La journée d'hier, nous avons procédé à l'évacuation de 19 blessés et aujourd'hui, 11 autres viennent de quitter l'hôpital pour Bamako. Un grand merci pour tout ».

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE AU CHEVET DES VICTIMES DE L'ATTENTAT DU MOC À GAO



Suite à l'attaque du site du Mécanisme Opérationnel de Coopération, une grande délégation s'est rendue dans la cité des Askia ce vendredi 20 janvier pour présenter les condoléances aux familles et proches des victimes et reconforter les blessés. Elle était composée M. Koen Davidse, Adjoint au Représentant Spécial du secrétaire général des Nations unies au Mali ; M. Boulem Chebihi, ambassadeur de l'Algérie au Mali et représentant le chef de file de la médiation ; M. Kazadi Ntote, chargé des affaires à la représentation de l'Union Africaine au Mali, M. David Sadoulet chargé d'affaires à l'ambassade de France au Mali et le Gal. Mahamadou Diagouraga, haut représentant du Président de la république dans la mise en œuvre de l'accord.

La délégation a commencé sa visite sur le site de rassemblement du MOC pour présenter ses condoléances aux combattants qui ont survécu à l'attaque et qui sont restés sur les lieux. « Nous sommes ici pour vous soutenir dans ces moments difficiles. Nous vous rendons hommage car votre effort est très important dans ce processus de paix. Nous sommes fiers de vous. La MINUSMA et ses partenaires soutiendront votre sécurité, votre santé. Il faut donc rester dans le processus de paix en continuant la préparation des patrouilles mixtes. Nous sommes avec vous, » a lancé l'adjoint du chef de la MINUSMA aux survivants de l'attaque du MOC. La délégation est arrivée juste après l'enterrement des dizaines de combattants au cimetière de Bagoundjié.

L'émotion était forte et le sentiment d'avoir perdu un proche était lisible sur le visage des rescapés de l'attaque.

« Nous nous sentons concernés par ce qui est arrivé ici parce que vous êtes nos enfants, parce que vous avez cru en ce processus que nous avons signé avec la communauté internationale. La chance du Mali passe par la mise en œuvre de l'Accord. Le moment venu, des spécialistes viendront vous expliquer comment éviter de telles choses. Ne laissons pas l'ennemi croire qu'il a gagné. En attendant, nous devons penser à prendre en charge vos problèmes. Me concernant, il y a des aspects de l'Accord qui me concernent directement. Que ce soit les indemnités, les allocations, la prise en charge des victimes... Je me ferai le devoir de régler toutes ces questions le plus vite que possible. Ce qui est arrivé, est arrivé à des hommes. Alors faites en sorte qu'ils ne soient pas morts pour rien, » a dit le Gal. Mahamadou Diagouraga, haut représentant du Président de la république dans la mise en œuvre de l'Accord. C'était aussi l'occasion pour la Médiation internationale représentée par l'ambassadeur de l'Algérie au Mali, d'exprimer sa compassion suite à cette tragédie. « Suite à cet acte barbare que nous condamnons fermement, au nom de l'équipe de la Médiation, nous souhaitons prompt rétablissement aux blessés, que les disparus reposent en paix. N'acceptons surtout pas que cet acte nous détourne de l'objectif noble que nous avons tous en commun, qui est le rétablissement de la paix, de la sécurité et du développement au profit de tout le Mali » a souligné M. Boulem Chebihi, ambassadeur de l'Algérie au Mali.

Après le site du MOC, la délégation s'est rendue au "super camp" de la MINUSMA où l'attendait le leadership de la plateforme et de la CMA. Sur place, le message de condoléance et de compassion à l'endroit des victimes et leurs proches. Ce fût l'occasion pour le représentant de la CMA d'exprimer toute sa gratitude à la délégation et de l'exhorter à impliquer son groupe dans l'enquête. « Votre visite ici et vos messages de condoléances nous vont droit au cœur. C'est aussi l'occasion pour nous de présenter nos condoléances à nos frères de la plateforme en face de nous et leur dire que c'est une épreuve que nous devons tous supporter. La paix a un prix mais ce prix a été très grand car il y a eu de nombreux morts et beaucoup de blessés et d'autres peuvent encore perdre la vie ou restés handicapés durant le reste de leur vie. Les actions les plus difficiles sont supportées par les hommes les plus forts. Nous ne devons pas donner l'impression à l'ennemi d'avoir gagné. Nous remercions la MINUSMA qui nous a accordé les moyens de déplacement dans

l'urgence pour venir à Gao et beaucoup d'autres facilitations. Nous souhaitons être impliqués dans la commission d'enquête qui sera mise en place, » a dit M. Sidi Brahim Ould Sidatt de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA). Pour sa part, le porte-parole de la Plateforme Harouna Toureh a aussi remercié la délégation « Les minutes qui ont suivi cet attentat, nous avons reçu la MINUSMA et toute l'équipe de la médiation pour les messages de condoléances. Nous sommes convaincus que vous êtes concernés par ce qui est arrivé, parce que vous êtes au chevet du Mali à travers les moyens innombrables que vous ne cessez de déployer ». Il a aussi rappelé l'importance de l'union des différentes parties autour du processus de la mise en œuvre de l'accord. Chose qui pourrait affaiblir les risques d'un tel évènement malheureux. « Cet évènement doit nous donner une leçon, c'est que nous avons tous le même combat. Il ne s'agit plus d'attaque contre la MINUSMA ou la force internationale en présence, contre les forces armées maliennes, mais contre les groupes armés. Nous devons être unis pour que les divergences d'opinion qui séparent les trois parties puissent s'aplanir. Nous comptons sur la médiation pour cela. Cette mort nous a montré que nous sommes tous les mêmes car elle a frappé les trois parties. Nous sommes d'accord pour qu'une enquête soit ouverte à laquelle nous devons être associées, » a-t-il poursuivi. « J'en appelle à la sagesse de mes frères ici en face. Je sais que vous avez une lourde responsabilité à mener après ce long processus. Nous sommes trois parties, s'il y a une qui manque, ça ne peut pas avancer. Nous souhaitons votre retour dans le processus, » a-t-il conclut.

La délégation s'est aussitôt rendue chez le Gouverneur de la région de Gao où elle était attendue par l'administration régionale et les forces vives. Elle a émis le même message au gouverneur et à ses collaborateurs, tout en les encourageant à rester forts pour poursuivre la mise en œuvre de l'accord malgré cette tragédie. La même vision a été partagée par chaque intervenant avec l'intime conviction que c'est le moment plus que jamais de rester unis pour avancer dans la même direction. En se rendant à l'hôpital régional de Gao, qui a servi de centre de traitement des blessés de l'attentat, la délégation a rencontré les Forces de la MINUSMA en train d'évacuer 11 personnes en plus des 14 de la veille. Là également, elle a exprimé des messages de réconfort aux combattants blessés en présence du gouverneur de la région de Gao qui salué « la mobilisation de la communauté nationale et internationale à ses côtés pour faire face à cette tragédie qui est une première dans l'histoire de Gao ».

L'ÉCOLE : UN TERREAU FERTILE POUR PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME



Le 28 janvier dernier était officiellement lancée la campagne pour la défense des droits de l'homme en milieu scolaire. En présence de représentant des ministères concernés et du Directeur adjoint de la Division des droits de l'Homme et de la Protection (DDHP) au sein de la MINUSMA, cette cérémonie a également été l'occasion de lancer les « clubs des droits de l'Homme » dans 10 écoles Bamakoises.

Samedi 28 janvier, il est 10h00 dans l'amphithéâtre de la Cité des Enfants à Niamakoro (Bamako) lorsque débute la cérémonie de lancement de la Campagne pour la défense des droits de l'homme en milieu scolaire. Organisée par la Division des Droits de l'Homme et de la Protection (DDHP), en collaboration avec le Forum des volontaires pour l'éducation aux droits de l'homme, un regroupement de membres

d'organisations de la société civile et d'universitaires, cette cérémonie a été placée sous le parrainage du Ministère de l'Education Nationale, représenté par le Professeur Abou Diarra, en présence du Ministre des Affaires religieuses et du culte ainsi que des Représentants Résident de l'UNICEF et de ONUFEMME. Plus de 300 participants parmi lesquels des représentants d'institutions nationales, de missions diplomatiques accréditées au Mali et d'organisations locales de défense des droits de l'homme mais également de nombreux élèves des académies des rives droite et gauche, ainsi que des enfants de 4 centres spécialisés dans la prise en charge des enfants à besoins spécifiques.

Pour rappel, cette activité s'inscrit dans le cadre de la campagne annuelle lancée par les Nations Unies

le 10 décembre dernier au Mali et dans le reste du monde, autour du thème « Défendez les droits de quelqu'un aujourd'hui ». Cette campagne axée sur le volontariat pour les droits de l'homme, s'introduit officiellement par cette activité, en milieu scolaire pour promouvoir la participation des élèves et le personnel d'encadrement dans la défense des droits de l'Homme.

Au cours de la cérémonie, le Directeur Adjoint de la Division des droits de l'Homme et de la Protection, le Représentant résident de l'UNICEF, le représentant du Ministre de l'éducation nationale, le Président d'honneur de l'Observatoire des droits humains et de la paix ainsi que le représentant de SOS Albinos, ont tous salué l'initiative dont la pertinence fait écho aux nombreux défis auxquels le Mali fait face en ce moment, en termes de protection des droits de l'homme, de tolérance et de paix.

Premier à prendre la parole, le Directeur Adjoint de la DDHP, M. Arnaud Royer, a rappelé l'une des citations illustrant la philosophie de l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) « les guerres naissent dans l'esprit des hommes, c'est aussi dans leur esprit qu'il faut ériger les défenses de la paix ». En d'autres termes, dit-il : «... il convient de s'engager résolument dans l'éducation des plus jeunes notamment, aux valeurs et normes des droits de l'Homme pour susciter une citoyenneté responsable, éprise de paix et respectueuse des dites valeurs. C'est là tout le but recherché à travers la présente campagne, » a-t-il soutenu.

Le Professeur Abou Diarra, représentant le Ministre de l'Education Nationale, Parrain de la cérémonie a renchéri en indiquant que : « la pertinence de la défense des droits de l'homme en milieu scolaire n'est plus à démontrer. Aussi, cette campagne intervient dans un contexte de post-crise, marqué par une fragilisation de l'unité nationale ». Il a alors invité l'ensemble des acteurs à s'investir pleinement pour la reconstruction de cette unité. Selon lui : « L'éducation aux droits de l'homme constitue de ce fait un levier important sur lequel actionner ». Il a en outre relevé que l'éducation à la culture de la paix et au respect des droits de l'homme est déjà inscrite dans les programmes d'éducation au niveau national. « La présente campagne nous rappelle la nécessité d'intensifier l'action dans ce sens, » a-t-il souligné. Il mettra fin à son propos en engageant l'ensemble des acteurs de l'éducation sur le terrain à s'investir davantage dans l'éducation aux droits de l'Homme au regard des orientations y relatives au niveau du ministère de tutelle.

Le Représentant-résident de l'UNICEF, M. Monsieur

FRAN EQUIZA, qui représentait également Mme Mbaranga Gasarabwé, Représentante Spéciale Adjointe du Secrétaire Général, a pour sa part indiqué « qu'il faut absolument travailler à inculquer aux plus jeunes les normes et valeurs des droits de l'homme et la culture de la paix. Agir prioritairement sur la jeunesse se justifie par le fait que cette couche est non seulement la plus réceptive mais en même temps plus vulnérable face aux menaces qui pèsent sur la sécurité et la paix ». Il a salué l'action du gouvernement qu'il a encouragé à renforcer ses politiques et stratégies, avant d'indiquer la disponibilité des partenaires internationaux à soutenir tous ses efforts dans ce sens.

Le Docteur Abdoulaye Sall, Président d'honneur de l'Observatoire pour les Droits Humains et la Paix (ODHP) a quant à lui adressé ses remerciements au gouvernement malien et à tous les partenaires de l'initiative, qui démontrent selon-lui, leur amitié non seulement pour les enfants maliens, mais aussi pour tout le Mali. Il a exhorté l'ensemble des acteurs à agir, avec « lucidité et clairvoyance sur les deux mamelles de l'éducation, à savoir la pédagogie et l'andragogie ». L'approche de l'éducation fondée sur les valeurs et normes des droits de l'Homme est aujourd'hui plus qu'indispensable alors que nous assistons à une déperdition des valeurs et à une certaine perte de repères au niveau du monde éducatif en particulier. Le Dr Sall a conclu en encourageant les écoles qui ont été choisies pour abriter les clubs des droits de l'homme à porter haut le flambeau de l'éducation aux droits de l'Homme en milieu scolaire.

DES ÉLÈVES CONSCIENTS ET DES JEUNES INVESTIS

Pour lier la parole au geste, quoi de mieux que des clubs des droits de l'Homme dans les établissements scolaires ? Mis en place ailleurs dans le pays, notamment à Gao, 10 nouveaux clubs ont également été lancés à Bamako, à la faveur de cette cérémonie : cinq établissements scolaires de la rive droite et cinq établissements de la rive gauche, parmi les plus grands lycées de la Capitale comme les Lycées Askia, Kankou Moussa ou encore Prosper Kamara.

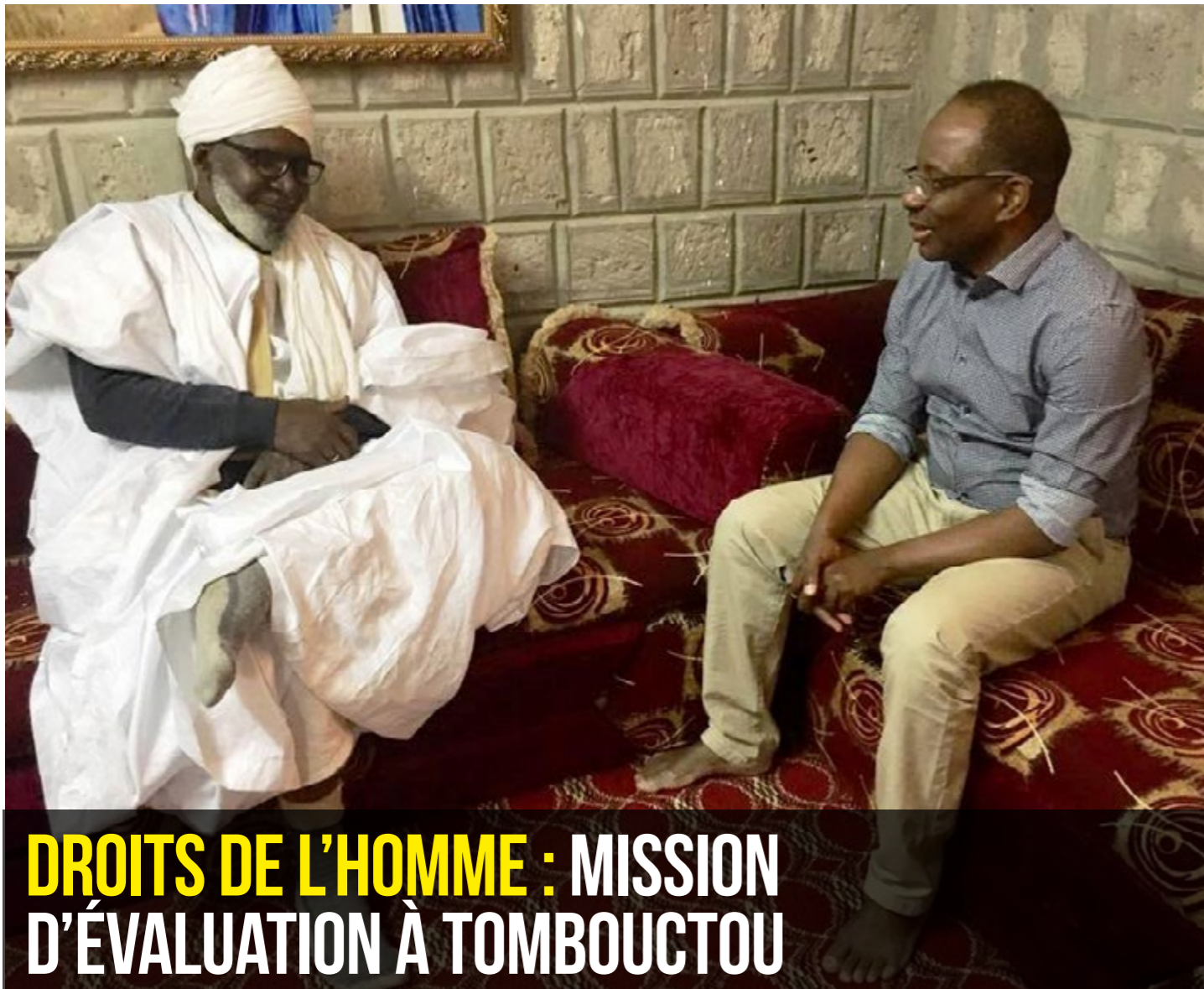
Le but de ces 10 noyaux de club est promouvoir la culture de la paix et de la non-violence dans le milieu scolaire. Pour se faire, les représentants des clubs ont reçu des kits composés de documentation sur les droits de l'homme et la feuille de route décrivant les missions qui leur sont confiées. Dans les prochains jours, ces jeunes messagers et leurs encadreurs recevront une formation conséquente leur permettant de mieux promouvoir les principes et valeurs des droits de l'homme. Ils seront ainsi en mesure de s'assurer l'animation de séances de sensibilisation de

leurs pairs dans leurs établissements. L'installation de ces clubs se fera de façon progressive pour s'étendre au plus grand nombre possible d'établissements scolaires.

Autre atout dans le cadre de la promotion des droits

de l'Homme, l'expression artistique était au rendez-vous avec le groupe de slameurs "Jeunes'Art" qui ont offert à l'assistance, plusieurs prestations sur des thèmes pertinents et d'actualités tels que : l'éducation de la jeune fille, l'éducation des enfants, la paix et bien sûr : les droits humains.





DROITS DE L'HOMME : MISSION D'ÉVALUATION À TOMBOUCTOU

En mission dans la région de Tombouctou du 26 au 30 janvier, le représentant du Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme au Mali, également Directeur de la Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA, Monsieur Guillaume Ngefa, a tenu une série de rencontres avec le gouverneur de la région, les autorités militaires, judiciaires et religieuses de la cité, ainsi que les représentants des associations de victimes. Objectif : s'imprégner de certaines questions critiques liées à la situation des droits de l'homme dans la région.

Le directeur de la Division des droits de l'homme et de la protection (DDHP) de la MINUSMA a rendu une première visite au gouverneur de la région de Tombouctou le 27 janvier. M. Adama Kansaye a ainsi opiné sur la situation générale en matière de sécurité et son impact sur les droits de l'homme dans la région. Le gouverneur s'est dit particulièrement inquiet de la difficulté de l'État à se déployer dans certaines zones que M. Kansaye qualifie de « non-loi et de non-droit ».

Sur le terrain, le chef des droits de l'homme de la MINUSMA dit avoir constaté énormément de défis caractérisés par des attaques contre les civils, les forces armées maliennes, les humanitaires et les forces onusiennes. « Certaines constituent des crimes de guerre, d'où l'importance de cet exercice d'évaluation de la situation des droits de l'homme dans la région afin de documenter ces cas. Le grand défi, c'est de distinguer les attaques attribuables aux groupes armés extrémistes ou aux bandits », a déclaré Monsieur Ngefa.

Poursuivant les entretiens avec les autorités, Guillaume N'Gefa a par la suite rencontré le Commandant militaire régional des Forces armées maliennes (FAMa). Le colonel André Koné a exprimé des inquiétudes sur des allégations de violations des droits de l'homme. De son côté, M. Ngefa a insisté sur la nécessité d'aboutir à la mise en œuvre de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme. Celle-ci vise à éviter que l'Organisation des Nations Unies n'apporte son soutien à des forces

de défense ou de sécurité ayant commis, ou étant susceptibles de commettre, des violations des droits de l'homme.

La situation des victimes au cœur des débats Dans le cadre de cette mission de quatre jours, M. Ngefa a donc rencontré le 28 janvier 17 représentants de sept associations de victimes de Tombouctou et de Taoudéni, dont neuf femmes, afin de discuter de la situation des victimes de violations des droits de l'homme et des perspectives de leurs associations dans la région.

Dans son propos liminaire, le Directeur de la DDHP a rappelé aux participants leur rôle dans la construction de l'histoire post-crise du Mali. « Le rôle joué par les associations de victimes au cœur de la justice transitionnelle contribuera à la recherche de la vérité ainsi qu'à la non-répétition des violations des droits de l'homme commises durant l'occupation de Tombouctou », a-t-il dit, en insistant sur une meilleure planification de leurs activités.

Les responsables d'associations ont de leur côté déploré le manque de disponibilité des services de prise de charge matérielle et psychosociale. Ils ont évoqué, entre autres, des difficultés significatives d'accès à la justice et le manque d'information sur les politiques étatiques en matière de justice transitionnelle et les procédures en cours, notamment pour les victimes vivant dans les localités les plus reculées. D'après Garba Maïga, président de l'Association des Victimes de la Répression des Mouvements Armés (ADEVMA), le sentiment d'impunité persistant nourri par la peur de représailles et la crainte de stigmatisation, sont des facteurs qui découragent la saisine des juridictions par les victimes.

M. Ngefa a encouragé leur participation au processus de prises de dépositions par l'antenne régionale de la Commission vérité Justice et Réconciliation (CVJR). Le bureau de la DDHP à Tombouctou apporte à cette dernière un soutien technique « pour que les collectes, les dépositions et les témoignages puisse

être faits dans le seul intérêt des victimes », a souligné M. Ngefa.

DES PROJETS GÉNÉRATEURS DE REVENUS POUR AIDER DES VICTIMES

De ces discussions, il en est ressorti que les associations de victimes doivent pouvoir se joindre aux missions du Bureau de la DDHP de Tombouctou, en vue de la redynamisation de leurs activités dans les autres cercles de la région. Le bureau de Tombouctou continuera aussi à les appuyer techniquement et à renforcer leurs capacités opérationnelles, à travers les projets en cours. Deux projets générateurs de revenus au profit de certaines associations locales de victimes sont actuellement en cours de réalisation dans la région. D'autres associations ont déjà bénéficié de projets similaires financés par les Nations Unies dans le cadre de projets à impact rapide. A ce sujet, M. Ngefa a exprimé sa satisfaction après avoir visité certains d'entre eux, notamment le projet maraîcher au profit de l'association féminine Gomni Kondéye. Au dernier jour de la mission, l'administration de la justice et les différents défis auxquels les autorités maliennes sont confrontées dans la lutte contre l'impunité ont fait objet d'échanges avec le substitut du procureur de Tombouctou, Amadou Coulibaly. Mettant l'accent sur les cas auxquels s'intéresse son bureau, Guillaume Ngefa a salué la coopération entre son Bureau et le Ministère de la justice et des droits de l'homme. Monsieur Ngefa a également eu des échanges fructueux avec le grand imam de la Mosquée de Djingarey Ber sur la situation des droits de l'homme dans la région.

Avant de repartir vers la capitale malienne, M. Ngefa a effectué une dernière session de travail avec son équipe dans la cité des 333 saints. Au cours de cette réunion, il s'est surtout intéressé à l'état d'avancement des activités du bureau et aux difficultés rencontrées sur le terrain. « En raison de l'évolution de la situation sécuritaire, nous avons jugé nécessaire d'adapter nos activités et stratégies d'interventions », a conclu Ngefa.





RAMENER LA PROTECTION DE L'ENFANT AU CŒUR DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PAIX

Le 30 janvier, au centre Hawa Keita de Bamako, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF), à travers le soutien technique et financier de la Section Protection de l'Enfant de la MINUSMA, a organisé un atelier de validation d'une étude sur l'analyse de l'Accord pour la paix et la réconciliation, sous le prisme de la protection de l'enfant.

Permettre à tous les acteurs de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation de tenir compte des spécificités liées à la protection des enfants, tel était le but de l'étude, dont la validation des conclusions a été confirmée lors de cet atelier. Ainsi, 50 personnes provenant de structures directement concernées par la mise en œuvre de l'Accord étaient présentes. Parmi ces structures l'on peut citer : le Cabinet du Haut Représentant du Président de la République pour la mise en œuvre de l'Accord, le Secrétariat Général du Gouvernement, les

départements ministériels qui interviennent dans le domaine de la protection de l'enfant, les associations religieuses, la société civile ou encore les organismes des Nations Unies.

Placé sous la présidence de Secrétaire général du MPFEF, cet atelier a également vu la participation du Directeur de la Division des Droits de l'Homme et de la Protection (DDHP) et de la Cheffe de la Section Protection de l'Enfant de la MINUSMA, partenaire financier principal de cette recherche d'une importance certaine. « Cette étude est une réponse de la MINUSMA à une demande du Ministère de la Promotion de la femme, de l'enfant et de la famille. Cette étude est un outil pour remédier au déficit de la prise en compte de la problématique de l'enfant dans l'accord ; elle est un support matériel et scientifique pour porter la problématique à l'attention de l'ensemble des acteurs de la mise en œuvre de l'accord, » a déclaré,

le Secrétaire Général du MPFEF, M. Mohamed Attaher Maiga. Pour Mme Solange Vasse, Cheffe de la Section Protection de l'Enfant, il s'agissait de mettre à la disposition de l'Etat un outil pratique : « Avec cette étude comportant des recommandations très claires et spécifiques adressées aux acteurs étatiques et de la société civile, le Ministère a maintenant les outils pour renforcer la prise en charge de la problématique de l'enfant en cette période de mise en œuvre de l'accord ».

Pour le Directeur de la Division des Droits de l'Homme de la MINUSMA et Représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, au-delà d'être un outil pratique pour l'Etat, cette étude : «... est une opportunité pour combler les limites de l'accord. A cet effet, il faut que les conclusions de l'étude soient communiquées au gouvernement, pour être prises en compte par les acteurs de la mise en œuvre de l'accord. Il faut aussi la réalisation



de débats à la télévision et à la radio pour restituer et vulgariser les recommandations de l'étude, » a recommandé M. Guillaume Ngefa.

Déoulant directement de la résolution 2295 (2016) qui établit le mandat de la MINUSMA, cette activité s'inscrit dans le cadre du soutien global de la Mission onusienne au Gouvernement. Elle a pour but de mettre en exergue l'implication et l'intégration de la protection des enfants, à tous les niveaux et dans tous les aspects du processus de paix, tel que clairement indiqué au paragraphe 28 de la résolution. Le paragraphe stipule que le Conseil de sécurité : « Prie la MINUSMA de considérer la protection des enfants comme une question transversale touchant tous les aspects de son mandat et d'aider les autorités maliennes à veiller à ce que la protection des droits des enfants soit prise en compte, notamment dans le cadre des opérations de désarmement, de démobilisation

et de réintégration et de la réforme du secteur de la sécurité, afin de faire cesser les violations et atteintes commises sur la personne d'enfants, et de les prévenir. » Avec la conduite de cette étude d'une valeur de 6,8 millions de Francs CFA financée par la MINUSMA, ainsi que la prise en compte de ses conclusions, la Section Protection des Enfants, honore ainsi le pan du mandat dont elle a la charge.

Après des échanges sur le contenu du document, cet atelier a permis de valider l'étude et ses conclusions pour adresser des réponses efficaces aux préoccupations et besoins liés aux intérêts stratégiques des enfants et des jeunes. Autrement dit : s'assurer que les droits des enfants et des jeunes mais aussi leur protection sont véritablement pris en compte dans l'application de l'Accord.

« Le slogan "les enfants artisans de la paix" est une réalité car, ce sont les enfants de la crise de 1962

qui ont pris les armes en 2012 . Faisons en sorte que ce document ne tombe pas dans l'oubli, qu'il soit transmis aux plus hautes autorités et que tous ceux qui sont présents dans la salle soient des acteurs de suivi et aussi des juges des recommandations issues de cette étude, » a plaidé Gaoussou Traoré, le Vice-président de la Coalition Malienne pour les Droits des Enfants (COMADE), représentant la société civile. Et la Cheffe de la Section Protection de l'Enfant de renchérir : « Saisissons cette opportunité pour construire la paix avec les enfants en vue d'aboutir à une nation stable demain. »

A l'issue de l'atelier, le document validé est devenu ainsi une référence en vue d'une amélioration significative de la protection des enfants. Il s'avère également un moyen de prévention des conflits en promouvant la culture de paix chez les enfants et l'intégration de la protection des droits de l'enfant dans toutes les initiatives de paix.

TOMBOUCTOU : DEUX PROJETS COMMUNAUTAIRES AU PROFIT DES FEMMES DE GOUNDAM ET NIAFUNKÉ



La MINUSMA a inauguré les 25 et 26 janvier 2017 deux projets à impact rapide (QIP) au profit des femmes des cercles de Goundam et Niafunké. Le premier consiste à la réhabilitation du Centre multifonctionnel des femmes de Goundam.

Le deuxième est celui de la construction et de l'équipement d'une unité de transformation des produits locaux, destinée à 88 associations de femmes de Niafunké. La Mission onusienne les a financés à hauteur de 58 millions de Francs CFA. L'objectif global est de créer les conditions nécessaires à la reprise des activités génératrices de revenus des femmes et à favoriser leur insertion socio-économique.

A Goundam, 120 femmes ont déjà pris possession des locaux flambants neufs du Centre multifonctionnel, s'adonnant aux activités de transformation agro-alimentaire, la coupe et la couture, la savonnerie, la teinture, l'embouche ovine, la transformation de lait de chèvre en fromage, la garderie d'enfants, la vente de céréales et de produits locaux transformés, la prestation des services en informatique, la location de salles de réunion, la restauration et l'hébergement.

Pendant quatre ans, ces femmes se sont retrouvées au chômage, après avoir vu le bâtiment de leur gagne-pain occupé puis vandalisé durant la crise. « Au moment où nous ne croyons plus à un retour à la stabilité, la MINUSMA est venue nous prêter main

forte. Je suis fière aujourd'hui de voir mes sœurs réconfortées en retrouvant leurs emplois perdus depuis de longues années », s'est réjouie Mme Oumou Sall Seck, maire de Goundam.

Confiés à une entreprise locale de génie civil, les travaux de réhabilitation du Centre multifonctionnel des femmes de Goundam ont duré trois mois. D'une part, ils ont concerné la maçonnerie, l'élévation du mur de clôture, la réfection de l'ensemble du bâtiment, la peinture, la construction d'un hangar et d'un espace pour les ruminants, la menuiserie et la plomberie. D'autre part, ce projet a doté le Centre d'un système de panneaux solaire qui l'alimente en électricité et en eau. Quant aux équipements, la mairie de Goundam les a financés à hauteur de 22 millions de Francs CFA.

M. Bakary Coulibaly, préfet du cercle de Goundam, a salué les efforts que la Mission des Nations Unies déploie dans la région de Tombouctou en faveur des communautés pour faire avancer le processus de paix. « Cette action va contribuer sans doute à atténuer les effets néfastes de la crise de 2012 qui a frappé notre pays. L'aboutissement de ce projet traduit non seulement l'excellent rapport qui existe entre les autorités du Mali et la MINUSMA, mais aussi, il donne un sens à la notion de solidarité et de gestion concertée », a-t-il déclaré.

NIAFUNKÉ : UNE UNITÉ DE TRANSFORMATION DE PRODUITS AGROALIMENTAIRES POUR 88 ASSOCIATIONS DE FEMMES

A Niafunké, la MINUSMA a également financé pour un montant de 30 millions de Francs CFA, le projet de construction et d'équipement d'une unité de transformation de produits locaux au profit du réseau Wafokoye, regroupant 88 associations de femmes.

Les femmes maraîchères et transformatrices de produits agroalimentaires de Niafunké ont longtemps pratiqué ces activités de manière artisanale. Elles perdaient ainsi presque 70% de leur production par an, faute de moyen de conservation. Un problème auquel répond ce projet à impact rapide, revalorisant ainsi leurs productions. « Pour tout processus de développement, les femmes représentent un maillon essentiel, mais fragile qu'on doit soutenir, elles sont au début et à la fin de toutes les opérations. C'est ce maillon que la MINUSMA renforce à travers cet appui

», a remercié Mme Ascofare Kadidia Toure, Présidente de la CAFO.

Hormis la construction des locaux abritant les équipements également achetés dans le cadre de ce projet, il est aussi prévu la formation en alpha gestion et, techniques de transformation et de séchage des produits. Représentant la Section des Affaires civiles à la cérémonie, Awa Faye Daou a invité les bénéficiaires à faire bon usage des matériels reçus.

Les deux cérémonies se sont déroulées, en présence des autorités locales, politiques et administratives, ainsi que des représentants des leaders des femmes et des jeunes de ces différentes localités, aux côtés d'une délégation composée de sections substantives de la MINUSMA, comme les Affaires Civiles, le Bureau de l'Information Publique, Justice et Correction, la Division des droits de l'homme et de la Protection, le programme onusien UNOPS ainsi que le Haut-Commissariat aux réfugiés (UNHCR).



TOMBOUCTOU : UN PROJET À IMPACT RAPIDE POUR RAVIVER LA COHÉSION ENTRE ÉLEVEURS ET AGRICULTEURS



Le Bureau Régional de la MINUSMA à Tombouctou a procédé le 26 janvier à l'inauguration du projet de matérialisation de six passages d'animaux dans l'espace pastoral du lac Horo, dans la commune de Tonka (cercle de Goundam). Financé à hauteur 17 millions de Francs CFA, ce projet à impact rapide (en anglais : quick impact project), vise à prévenir les conflits entre cultivateurs et éleveurs tout en améliorant les conditions d'exploitation du lac. La Commune rurale de Tonka couvre une superficie de 3 500 km² et compte 52 343 habitants, répartis en 24 villages; elle est située au nord de la commune rurale de Goundam. La population est composée d'agriculteurs, d'éleveurs, d'exploitants forestiers, de pêcheurs et de commerçants.

« Avant, il y avait toujours des conflits entre agriculteurs et éleveurs, faute de délimitation des espaces à exploiter par chaque groupe. Depuis la réalisation de cet ouvrage, les tensions se sont dissipées. A l'arrivée de ce projet, nous avons aussi beaucoup sensibilisé les bénéficiaires sur le respect des délimitations et tout le monde s'en tient désormais à cela », a souligné Nareg Dicko, chef du sous-secteur agricole.

En effet, la commune rurale de Tonka dispose de deux lacs (Horo et Fati) dont les populations tirent l'essentiel de leurs revenus en pratiquant l'agriculture, l'élevage et la pêche. Le lac Horo est exploité sur 10 000 hectares pour l'agriculture et 5 000 hectares pour l'élevage. Dans cette commune, les querelles entre éleveurs et agriculteurs sont la

source de conflits souvent dévastateurs. Pour mettre fin à ces affrontements, la municipalité avait initié une rencontre intercommunautaire en 2010, au cours de laquelle les éleveurs exploitant les champs aux alentours du lac Horo avaient cédé 2 000 hectares de la zone d'élevage au profit de la partie agricole.

Pour soutenir la matérialisation de cette décision intercommunautaire, l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture (FAO) a fourni environ 949 balises qui ont permis de marquer les six sentiers, totalisant 47 440 mètres de long. De son côté, la MINUSMA, à travers la Section des Affaires Civiles, a notamment facilité le transport et la coupe de 1 630 barres de poutrelles de six mètres et de 370 cornières de Bamako à Tonka pour le marquage distinct des zones de culture et des zones de pâturages.

En trois mois, une entreprise locale de Tonka a exécuté le projet en partenariat avec les services techniques de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture (FAO). « La MINUSMA et la FAO ont contribué à atténuer les conflits autour du lac », a déclaré Mamadou Konipo, Maire de Tonka.

La cérémonie de réception du projet s'est déroulée dans les environs du lac Horo, situé environ à 13 km de Tonka. Elle a réuni le maire de la Commune de Tonka, les représentants des éleveurs et agriculteurs, en présence d'une délégation de la MINUSMA composée de plusieurs membres des Sections substantive ainsi que du chef de Bureau du Haut-Commissariat aux réfugiés (UNHCR) à Tombouctou.



Devoir, respect, honneur, intégrité, courage et sacrifice, parfois ultime, telles sont les valeurs qui animent les soldats de la paix venus en terre malienne pour appuyer les autorités du pays à retrouver sa souveraineté nationale, aider le peuple malien à se réconcilier en son sein, l'accompagner sur le long et périlleux chemin de la paix et l'aider à retrouver la stabilité qui caractérisaient jadis le pays. C'est dans l'exécution effective et la traduction de ces valeurs en actes, que les soldats de 2ème classe sont tombés sur le champ d'honneur : le 1er Bernard Kindima Dobarra décédé le 21 janvier dernier, suite à un accident au cours d'une patrouille. Le second, Moussa Djari Mahamat Ali, a été victime de l'innommable barbarie humaine, lors du pilonnage à la roquette, d'une rare violence, perpétré contre le camp de la MINUSMA le 23 janvier 2017 à Aguelhok au nord de Kidal. Tous deux appartenaient au contingent tchadien.

Pour leur rendre hommage, une cérémonie d'adieu s'est tenue ce mardi 31 janvier à la base opérationnelle de la MINUSMA à Bamako, en présence de leurs frères, des responsables de la MINUSMA et des représentants des autorités maliennes. « Nous sommes ici pour leur rendre un dernier hommage et dire que leur mort ne sera pas vaine. Nous poursuivrons la mission quelle que soit la détermination des groupes terroristes à empêcher la mise en œuvre de l'Accord », a déclaré le Général

Amadou Kane, Commandant par intérim de la force de la MINUSMA.

La complexité du théâtre d'opération dans le septentrion malien est un véritable défi pour l'ensemble du personnel de la MINUSMA. En dépit de l'ampleur du bilan macabre et du nombre croissant de morts, le contingent tchadien est celui qui a payé le plus lourd tribut et demeure résolument engagé au quotidien, pour faire de la mise en œuvre du processus de paix une réalité. « Chaque perte, renforce davantage notre détermination, tous ceux que nous avons perdu, qu'ils soient civils ou militaires, sont partis pour la cause du retour de la paix et de la stabilisation du Mali. Rendre hommage à nos disparus, nous donne beaucoup de la force pour aller de l'avant pour retrouver la paix et la tranquillité au Mali », a affirmé en substance Mme Mbaranga Gasarabwe, Représentante spéciale adjointe de la MINUSMA en charge des affaires humanitaires à la fin de la cérémonie.

Pour rappel, la MINUSMA est la mission la plus dangereuse et la plus meurtrière de toute l'histoire du maintien de la paix. « Aujourd'hui, la menace terroriste est générale. Elle n'épargne ni les forces, ni les communautés. Nous devons donc y faire face en apportant une réponse globale pour, au mieux les anéantir, ou au minimum empêcher leur liberté d'action », a déploré M. Kane.

ENBREF

30 JANVIER

VISITE DE LA CLASSE POLITIQUE "UNIE" À GAO SUITE À L'ATTENTAT CONTRE LE MOC

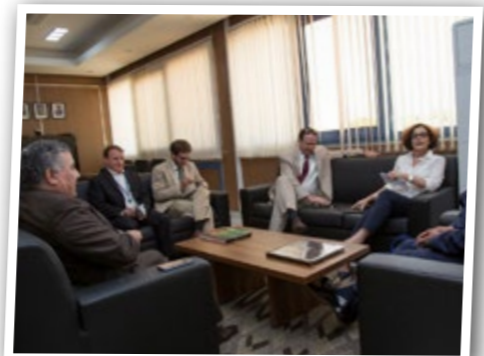
La MINUSMA aux côtés des responsables politiques de la majorité présidentielle et de l'opposition unis contre le terrorisme. C'est ensemble qu'ils sont venus, ce lundi 30 janvier, témoigner leur solidarité aux habitants de la Cité des Askia et reconforter les blessés de l'attentat meurtrier du 18 janvier dernier contre le camp du MOC à Gao.



27 JANVIER

RENCONTRE DU RSSG AVEC QUATRE DIPLOMATES

Dans le cadre de ses échanges réguliers avec les membres du corps diplomatique accrédités au Mali, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, s'est entretenu aujourd'hui avec Mme Evelyne Decorps, Ambassadrice de France au Mali, l'Ambassadeur d'Algérie, M. Boualem Chebihi, ainsi que l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, M. Paul Folmsbee. Les discussions ont entre autres porté sur les mécanismes de mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali.



2 FÉVRIER

RENCONTRE RSSG AVEC CHEF TRIBU KEL ANTESSAR

Le Chef de la MINUSMA a rencontré ce matin au siège de la Mission, le Chef de la tribu Kel Antessar, Abdoul Magid Ag Mohamed Ahmed dit Nasser, accompagné de sa délégation. Les discussions ont porté sur la situation sécuritaire et les derniers développements au Mali.



6 FÉVRIER

G5 SAHEL

Bamako abrite depuis hier un sommet extraordinaire des Chefs d'Etat du G5 Sahel avec pour ordre du jour la situation sécuritaire au Mali et son impact dans le Sahel. Le Chef de la MINUSMA participait aux travaux hier de la deuxième Réunion annuelle des Ministres en charge de la Défense et de la Sécurité, élargie aux Ministres en charge des Affaires étrangères du G5 Sahel (photos). Aujourd'hui lundi se déroule la Conférence des Chefs d'Etat.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE PRESS RELEASE MINUSMA

COMMUNIQUÉS

18 JANVIER : DÉCLARATION ATTRIBUABLE AU PORTE-PAROLE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LE MALI

Le Secrétaire général condamne de la manière la plus ferme l'attaque perpétrée par un véhicule suicide contre le camp du Mécanisme opérationnel de coordination à Gao ce matin.

Le camp abritait plus de 600 individus désignés par les trois parties signataires de l'accord de paix pour commencer les patrouilles mixtes dans la région de Gao. Le nombre exact de victimes reste à confirmer mais un bilan provisoire fait état de dizaines de morts et de dizaines de blessés.

Le Secrétaire général présente ses plus sincères condoléances au Gouvernement du Mali et aux familles endeuillées, à la Coordination des mouvements de l'Azawad et à la Plateforme. Il souhaite un prompt rétablissement aux blessés et appelle à des mesures rapides pour que les responsables de cette attaque soient traduits en justice.

Les patrouilles mixtes sont une mesure intérimaire clé de l'accord de paix visant à réduire l'insécurité au nord Mali dans l'attente du plein rétablissement de l'autorité de l'Etat. Le Secrétaire général exhorte les parties à continuer à œuvrer à la pleine mise en œuvre des dispositions de l'accord et à faire tout leur possible pour prévenir de telles attaques.

Cet acte odieux renforce la détermination des Nations Unies à appuyer le peuple du Mali, le Gouvernement et les mouvements signataires dans leur quête pour la paix, la lutte contre le terrorisme et leurs efforts pour faire respecter l'accord de paix.

New York, le 18 janvier 2017

18 JANVIER : DES DIZAINES DE MORTS LORS D'UNE ATTAQUE SUICIDE AU MOC À GAO CE MATIN

Bamako, le 18 janvier 2017 - Ce matin, peu avant 9h, un véhicule suicide s'est fait exploser à l'intérieur du camp du MOC (Mécanisme opérationnel de coordination) à Gao. Le camp abrite les éléments des Forces

armées maliennes, de la Plateforme et de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (600 au total) qui sont censés mener les patrouilles mixtes envisagées par l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali. Les circonstances précises restent à être déterminées. L'explosion a causé de très lourdes pertes. Un premier bilan provisoire fait état de dizaines de morts, ainsi que de dizaines de blessés.

La MINUSMA met actuellement tout en œuvre pour assister les blessés et sécuriser la ville de Gao.

La MINUSMA condamne avec la plus grande fermeté cette attaque lâche et ignoble et présente ses condoléances attristées au Gouvernement malien, aux parties à l'Accord de paix ainsi qu'aux familles des victimes.

Prévu par l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, le MOC est chargé de la planification et de la conduite des patrouilles mixtes, associant les FAMA, la Coordination et la Plateforme, avec l'appui de la MINUSMA et des forces internationales, afin d'assurer la sécurité dans le Nord du Mali.

La MINUSMA réaffirme son soutien au processus de paix et espère que les responsables de cette attaque odieuse seront rapidement identifiés et traduits en justice.

24 JANVIER : ATTAQUE CONTRE LE CAMP DE LA MINUSMA À AGUELHOK, DANS LA RÉGION DE KIDAL

Bamako, le 24 janvier 2017- Hier, en fin d'après-midi, plusieurs tirs de mortier ont visé le camp de la MINUSMA à Aguelhok, dans la région de Kidal. Le Chef de la MINUSMA par interim, M. Koen Davidse, condamne fermement cette attaque qui a coûté la vie à un Casque bleu et en a grièvement blessé deux autres. M. Davidse présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et souhaite un prompt et complet rétablissement aux blessés.

Il réitère que les attaques perpétrées contre la MINUSMA n'affaibliront pas la détermination de la mission à appliquer pleinement son mandat de soutien aux efforts du gouvernement malien, des parties signataires de l'Accord de paix et du peuple malien pour parvenir à une paix et une stabilité durables.

« Cette attaque marque une période noire et violente au Mali. Les attaques criminelles et sanglantes des derniers jours démontrent que le terrorisme cible, sans discrimination, le camp de la paix. Je souhaite manifester notre reconnaissance et notre solidarité aux familles des nombreuses victimes, » a déclaré M. Davidse.

31 JANVIER : COMMUNIQUÉ DE LA QUINZIÈME SESSION DU COMITÉ DE SUIVI DE L'ACCORD

En application des dispositions du chapitre 19, en ses articles 57 à 62 de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger et le règlement intérieur, le Comité de Suivi de l'Accord (CSA) a tenu sa quinzième session à l'ex-CRES, les 30-31 Janvier 2017.

Le Comité a examiné et adopté l'ordre du jour soumis et qui portait essentiellement sur la préparation du CSA Ministériel.

Afin de maintenir la dynamique de mise en œuvre de l'accord et d'assurer la présence effective de toutes les parties signataires, la Médiation internationale a entrepris des concertations séparées avec les délégations du Gouvernement, de la CMA, et de la Plateforme et a eu une séance de travail avec le Médiateur de la République, Président de la Commission préparatoire et Président de la Conférence d'Entente Nationale. Lors de ces consultations, les parties signataires ont réitéré leur engagement à la mise en œuvre de l'accord. A l'issue de ces concertations, la Médiation internationale conformément à l'article 52 de l'Accord pour la paix, a décidé de la mise en place d'un Groupe de Travail avec la participation de représentants du Gouvernement, de la CMA et de la Plateforme Sous l'égide du Président du CSA, le Groupe de Travail se réunira du 6 au 9 février prochain à Bamako pour la préparation du CSA Ministériel qui se tiendra également à Bamako

La date du CSA Ministériel sera communiquée ultérieurement.



4 FÉVRIER

Journée mondiale contre le cancer

6 FÉVRIER

Journée internationale de tolérance zéro face aux mutilations sexuelles féminines

11 FÉVRIER

Journée internationale des femmes de science

13 FÉVRIER

Journée mondiale de la radio [UNESCO]

20 FÉVRIER

Journée mondiale de la justice sociale

21 FÉVRIER

Journée internationale de la langue maternelle [UNESCO]



MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR :



<http://minusma.unmissions.org>



[facebook.com/minusma](https://www.facebook.com/minusma)



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



www.youtube.com/minusma



https://www.instagram.com/un_minusma



MIKADO FM

Bamako 106.6 MHz

Gao 94.0 MHz

Kidal 94.0 MHz

Menaka 94.0 MHz

Mopti 91.8 MHz

Tessalit 94.0 MHz

Tombouctou 92.6 MHz

